

**Service instructeur**

Direction des Routes et des Transports (DRT)  
Service des Grands Projets Routiers (SGPR)

N° 30/61-07

**Services consultés**

**RD419 - DEVIATION DE RETZWILLER**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président à adresser au Préfet du Haut-Rhin une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.*

Par délibération du 23 mars 2007, le Conseil Général a arrêté le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération « RD419 – Déviation de RETZWILLER », approuvé les études d'avant-projet et sollicité l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'aménagement projeté comporte notamment :

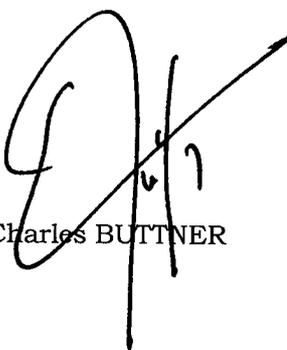
- La modification du profil en long et du profil en travers d'un cours d'eau (l'Elbaechlein) et conduit à la dérivation de ce cours d'eau ;
- La soustraction d'une surface supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> du lit majeur de l'Elbaechlein par des remblais d'une hauteur maximale supérieure à 0,50 m au dessus du terrain naturel.

Cet aménagement est ainsi soumis à autorisation en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement.

Le dossier de demande d'autorisation est déposé sur le bureau de votre Commission.

Je vous propose de bien vouloir m'autoriser à adresser au Préfet du Haut-Rhin une demande d'autorisation en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER